



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires
Service Eau & Biodiversité
Unité Eau-Quantité

INDEX 2022

Bassin versant de la CHARENTE

Périmètre OUGC COGEST'EAU

Conformément à l'arrêté cadre délimitant les zones d'alertes où sont définies les mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau d'avril à octobre, ces formulaires sont mis à votre disposition pour enregistrer les index de vos différents compteurs aux dates indiquées.

Le relevé des index de vos compteurs est obligatoire au début et à la fin de chaque période, même en l'absence de consommation.

(Voir modalités complémentaires sur votre autorisation de prélèvement)

Une copie doit être transmise au Service de la Police de l'Eau, aux échéances précisées ⁽¹⁾ ci-après, soit par courrier à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires
Service Eau & Biodiversité
Unité Eau-Quantité
20 rue de la Providence - BP 80523 - 86020 Poitiers cedex
ou courriel : ddt-irrigation@vienne.gouv.fr

- **Les index doivent être renseignés sur le site internet "Hydrim" de l'OUGC Cogest'Eau** le 1^{er} avril, le 1^{er} mai, le 1^{er} juin (8h00) et du 1^{er} juin (8h00) au 31 octobre (tous les jeudi à 8h00) conformément à votre notification d'autorisation.

- Un exemplaire est à conserver sur l'exploitation.

Ce carnet doit être tenu à la disposition de la police de l'eau au cours de la campagne d'irrigation.

Les feuillets sont téléchargeables sur le site internet de l'État à l'adresse suivante :

<https://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieux-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource-en-eau/Arretes-cadre-secheresse/Arretes-cadres-secheresse>

⁽¹⁾ **Rappel des échéances :**

Index du 1^{er} avril : À renvoyer **AVANT LE 30 AVRIL**

Index printemps du 1^{er} avril au 1^{er} juin: À renvoyer **AVANT LE 07 JUIN**

Index été du 1^{er} juin et 31 octobre : À renvoyer **AVANT LE 07 NOVEMBRE**



Rappel : certains compteurs nécessitent de multiplier l'index par 10 (application d'un coefficient "x 10", mentionné sur le compteur) pour connaître le volume réellement consommé.



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires

Service Eau & Biodiversité

Unité Eau-Quantité

RELEVÉ INDEX 2022

Début Campagne

OUGC COGEST'EAU

Unité de Gestion : _____

Numéro point prélèvement DDT 86 : _____

Raison Sociale / Nom Prénom : _____

Nappe Rivière Indicateur de Gestion* : _____

Compteur(s) : N° de série	Commune - Lieu-dit	Ref. Cadastre (station de pompage)	Index du 1 ^{er} avril
Compteur 1 : n°			
Compteur 2 : n°			
Compteur 3 : n°			
Compteur 4 : n°			

feuille à renvoyer avant le 30 avril au Service Police de l'Eau

Direction Départementale des Territoires

Service Eau & Biodiversité

Unité Eau-Quantité

20 rue de la Providence - BP 80523

86020 Poitiers cedex



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires
Service Eau & Biodiversité
Unité Eau-Quantité

RELEVÉ INDEX 2022

Printemps

OUGC COGEST'EAU

Unité de Gestion : _____

Numéro point prélèvement DDT 86 : _____

Raison Sociale / Nom Prénom : _____

NAPPE RIVIÈRE Indicateur de Gestion* : _____

Compteur(s) : N° de série	Commune - Lieu-dit	Ref. cadastrale (station de pompage)	Index du 1 ^{er} avril	Index du 1 ^{er} mai	Index du 1 ^{er} juin	Volume consommé Printemps 1 ^{er} avril au 1 ^{er} juin
Compteur 1 : n°						
Compteur 2 : n°						
Compteur 3 : n°						
Compteur 4 : n°						
			Volume Total consommé au Printemps :			

feuille à renvoyer avant le 07 juin au Service Police de l'Eau

Direction Départementale des Territoires
Service Eau & Biodiversité
Unité Eau-Quantité
20 rue de la Providence - BP 80523
86020 Poitiers cedex



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires
Service Eau & Biodiversité
Unité Eau-Quantité

RELEVÉ INDEX 2022

Été (feuille 1/2)

OUGC COGEST'EAU


Unité de Gestion : _____

Numéro point prélèvement DDT 86 : _____

Raison Sociale / Nom Prénom : _____

NAPPE RIVIÈRE Indicateur de Gestion* : _____

Volume estival Utilisable (Vu) = Volume Étiage notifié (Ve) - Volume prélevé au printemps (hors Vap)
..... m3 = m3 - m3

 **Le volume additionnel de printemps (Vap) n'est pas utilisable sur la période estivale (du 1^{er} juin au 31 octobre)**

Pour connaître le pourcentage attribué,
consultez les bulletins Irrig'Info

Période : du jeudi 8h00 au jeudi 8h00	Taux prescrit par période (%)	Volume utilisable par période (Ve x %)	Compteur 1 <input type="checkbox"/> mécanique <input type="checkbox"/> électronique N° série :		Compteur 2 <input type="checkbox"/> mécanique <input type="checkbox"/> électronique N° série :		Compteur 3 <input type="checkbox"/> mécanique <input type="checkbox"/> électronique N° série :		Compteur 4 <input type="checkbox"/> mécanique <input type="checkbox"/> électronique N° série :	
			Index fin de période	Vol. consommé (m ³)	Index fin de période	Vol. consommé (m ³)	Index fin de période	Vol. consommé (m ³)	Index fin de période	Vol. consommé (m ³)
Index du 01/06										
du 02/06 au 09/06										
du 09/06 au 16/06										
du 16/06 au 23/06										
du 23/06 au 30/06										
Du 30/06 au 07/07										
Du 07/07 au 14/07										
du 14/07 au 21/07										
du 21/07 au 28/07										
Du 28/07 au 04/08										
du 04/08 au 11/08										
du 11/08 au 18/08										
Du 18/08 au 25/08										
Du 25/08 au 01/09										
du 01/09 au 08/09										
du 08/09 au 15/09										
Vol. consommé du 01/09 au 15/09 :										

Feuille 1 & 2 à renvoyer avant le 07 novembre au Service Police de l'Eau



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires

Service Eau & Biodiversité

Unité Eau-Quantité

RELEVÉ INDEX 2022

Été (feuille 2/2)

OUGC COGEST'EAU

Unité de Gestion : _____

Numéro point prélèvement DDT 86 : _____

Raison Sociale / Nom Prénom : _____

Nappe Rivière Indicateur de Gestion* : _____

Pour connaître le pourcentage attribué,
consultez les bulletins Irrig'Info

Période : du jeudi 8h00 au jeudi 8h00	Taux prescrit par période (%)	Volume utilisable par période (Ve x %)	<u>Compteur 1</u>		<u>Compteur 2</u>		<u>Compteur 3</u>		<u>Compteur 4</u>	
			Index fin de période	Vol. consommé (m ³)	Index fin de période	Vol. consommé (m ³)	Index fin de période	Vol. consommé (m ³)	Index fin de période	Vol. consommé (m ³)
Index du 15/09										
du 15/09 au 22/09										
Du 22/09 au 29/09										
Du 29/09 au 06/10										
Du 06/10 au 13/10										
Du 13/10 au 20/10										
Du 20/10 au 27/10										
du 27/10 au 31/10										
Vol. consommé du 15/09 au 31/10 :										

Feuille 1 & 2 à renvoyer avant le 07 novembre au Service Police de l'Eau

Direction Départementale des Territoires - Service Eau & Biodiversité - Unité Eau-Quantité - 20 rue de la Providence - BP 80523 - 86020 Poitiers cedex